

Saint-Etienne, le 5 juin 2019

L'inspecteur d'académie, directeur
académique des services de l'éducation
nationale de la Loire

à

Mesdames et messieurs les enseignants
du 1^{er} degré



Division des personnels
enseignants du 1^{er} degré

Affaire suivie par :
Solange COUSINET

Téléphone
04 77 81 41 56

Courriel
ce.ia42-diper1@ac-lyon.fr

11 rue des Docteurs Charcot
42023 Saint-Etienne
CEDEX

Objet : votre affectation sur un poste de titulaire secteur

Dans l'hypothèse où, suite aux opérations du mouvement, vous avez obtenu un poste de titulaire secteur (Sud, Centre ou Nord) et afin de procéder à votre affectation sur des compléments de service, vous voudrez bien me retourner l'annexe 4 « fiche de préférence de TS » à ce.ia42-diper1@ac-lyon.fr pour le **11 juin 2019, délai de rigueur.**

Cette fiche a été publiée sur le site de la DSDEN de la Loire le 20 mars 2019 dans la rubrique «quoi de neuf » (<http://www.ac-lyon.fr/dsden42/cid108942/circulaires-departementales.html>).

Pour l'inspecteur d'académie,
directeur académique des services de l'éducation nationale,
par délégation,
l'inspecteur de l'éducation nationale adjoint



Cyril THOMAS